


Année scolaire 2022-2023							Rentrée le lundi 5 Septembre à 9H	
n°	semaine du ... au ...	L	M	M	J	V	1ère	Stage DT :
36	05 au 09 septembre						MFR	<b>Support polyculture élevage</b>  Exploitation dont l'activité principale est l'élevage (Bovins, caprin, Ovin, Aviculture, porc, ....) qui accepte de transmettre sa comptabilité sous la forme d'un bilan et d'un compte de résultat faisant apparaître produits et charges animales, sur 2 années comparables. De plus, il doit exister un lien entre les productions animales et le sol ( production totale ou partielle de l'alimentation, utilisation des effluents comme fertilisant et amendement, ...)
37	12 au 16 septembre						MFR	
38	19 au 23 septembre						Stage DT	
39	26 au 30 septembre						Stage DT	
40	03 au 07 octobre						MFR	
41	10 au 14 octobre						MFR	
42	17 au 21 octobre						Projet	
43	24 au 28 octobre						Projet	
44	31 au 04 novembre							
45	07 au 11 novembre						MFR	
46	14 au 18 novembre						Stage DT	<b>Support grandes cultures</b>  Exploitation dont les activités principales sont les productions végétales et qui accepte de transmettre sa comptabilité sous la forme d'un bilan et d'un compte de résultat faisant apparaître produits et charges végétales, sur 2 années comparables. Par apprentissage
47	21 au 25 novembre						Stage DT	
48	28 au 02 décembre							
49	05 au 09 décembre						MFR	
50	12 au 16 décembre						Projet	
51	19 au 23 décembre							
52	26 au 30 décembre							
1	02 au 06 janvier						Stage DT	
2	09 au 13 janvier						MFR	
3	16 au 20 janvier						MFR	
4	23 au 27 janvier						Stage ext.	<b>Projet</b>  Ce stage différent du stage DT (sauf si le maître de stage accepte de rémunérer le stagiaire sur l'ensemble des semaines DT depuis le début de l'année au delà de 12 semaines) il permet de découvrir des pratiques professionnelles qui nourrissent le projet du jeune et qui sont associées aux productions agricoles. Il doit être motivé et validé par les responsables de classe.
5	30 au 03 février						Stage ext.	
6	06 au 10 février						MFR	
7	13 au 17 février							
8	20 au 24 février						MFR	
9	27 au 03 mars						Stage DT	
10	04 au 10 mars						Projet	
11	13 au 17 mars						MFR	
12	20 au 24 mars						MFR	
13	27 au 31 mars						Stage DT	
14	03 au 07 avril						Stage DT	<b>Stage ext.</b>  Ce stage doit se réaliser dans une exploitation agricole différente des stages DT et Projet et hors région AURA. Les 2 semaines doivent permettre de traiter la question de l'exploitation dans son environnement naturel: constats et adaptations. L'exploitation type prend en compte l'environnement naturel (biodiversité, changement climatique, normes bien-être, utilisation des produits phytosanitaires,...) en y adaptant ses pratiques afin de limiter les impacts.
15	10 au 14 avril							
16	17 au 21 avril						MFR	
17	24 au 28 avril						Stage DT	
18	01 au 05 mai						MFR	
19	08 au 12 mai						MFR	
20	15 au 19 mai						MFR	
21	22 au 26 mai						Projet	
22	29 au 02 juin						MFR	
23	05 au 09 juin						Stage DT	
24	12 au 16 juin						MFR	
25	19 au 23 juin						Stage DT	
26	26 au 30 juin						MFR	

 Jours fériés

 Vacances (seulement pour les non apprentis)

Des journées pédagogiques pourront être positionnées en cours d'année certains vendredis